

30 & 31 août 2017
La Valdaine
(26)

**Qualification pour la
Promotion Seniors
Messieurs**

Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne Rhône Alpes. (Maximum 24 clubs)
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le **15 septembre 1967** (date identique à celle de la Promotion).

Important : les clubs doivent communiquer à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes la liste des joueurs qui ne sont pas encore seniors entre la date de la compétition et le 16 septembre 2017 pour pouvoir les inscrire sur EXTRANET.

Forme de jeu

Départs : Repères 3 (jaunes).

6 simples : stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Interrégionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en **2018**.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **14 août 2017 inclus**.

Date limite pour les équipiers : **22 août 2017 inclus**.

Les droits d'engagement sont fixés à **250€** par équipe, règlement par virement bancaire ou par chèque à la Ligue Auvergne Rhône Alpes au plus tard le **14 août 2017 avant minuit**.

Ne pas oublier à l'issue de la qualification de vous inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale Seniors 2017.